

Environmental Policy

As a public institution, IFPEN is fully aligned with the momentum driven by:

- the French Energy-Climate Law,
- the French framework legislation governing mobility,
- the French State's Circular: "Commitments for eco-responsible public services".

IFPEN sets out its environmental and social responsibility ambitions in operational terms in its Objectives Contract.

In addition to ensuring strict compliance with requirements applicable to its sites and activities, IFPEN pursues its actions by raising awareness among and actively involving its employees, with a focus on two main themes:

- reducing its greenhouse gas emissions,
- controlling its consumption, particularly in terms of energy, and reducing its waste and pollution emissions.

As part of this approach, IFPEN:

- o Has established an internal "Responsible buildings and utilities design" charter, which takes into account all environmental aspects - particularly energy-related - for the choice of technical solutions, and the performances and impacts associated with the use and disposal at the end of life of materials and equipment as well as their footprints;
- o Monitors laboratories and pilot units, buildings and utilities for optimized management of environmental impacts: water and energy consumption, greenhouse gas-type emissions, noise pollution, etc. IFPEN implements long-term action plans constructed on the basis of regulatory and voluntary audits;
- o Implements an ecological approach based on the preservation of biodiversity and nature, the protection of soil and prevention with respect to summer heat;
- o Continues to pursue the dynamic strategy launched several years ago hinged around four major complementary priorities: employee mobility, waste reduction, management and recycling, responsible catering within the framework of France's EGalim law, responsible IT.

IFPEN is committed to introducing an environmental management system to enable the deployment of these resources and the monitoring of continuous environmental performance improvement objectives.

We are all responsible for this strategy: these issues concern us all, both as employees and as citizens. In order to tackle climate change, it is up to each and every one of us to contribute, be engaged and play our individual roles.

Politique Environnement

IFPEN, en tant qu'établissement public, s'inscrit pleinement dans la dynamique portée par :

- la Loi énergie-climat,
- la Loi d'orientation des mobilités,
- la Circulaire Engagements de l'État pour des services publics écoresponsables.

IFPEN décline sur le plan opérationnel, dans son Contrat d'Objectifs, son ambition en matière d'environnement et de responsabilité sociétale.

Au-delà du strict respect des exigences applicables à ses établissements et activités, IFPEN poursuit ses actions en sensibilisant et en impliquant l'ensemble de ses collaborateurs, au travers de deux grandes thématiques :

- la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre,
- la maîtrise de ses consommations, notamment énergétiques, et la réduction de ses émissions de déchets et de pollution.

Dans ce cadre, IFPEN :

- o A établi une charte interne « Conception responsable des bâtiments et utilités », qui prend notamment en compte l'ensemble des aspects environnementaux - en particulier énergétiques - pour le choix des solutions techniques, les performances et impacts liés à l'exploitation et à l'élimination en fin de vie des matériaux et équipements ainsi que leurs empreintes ;
- o Assure le suivi des laboratoires et unités pilotes, des bâtiments et utilités pour une meilleure maîtrise des impacts environnementaux : les consommations d'eau et d'énergies, les émissions polluantes type GES, les émissions sonores, etc. IFPEN met en œuvre, sur une base pluriannuelle, des plans d'actions issus d'audits réglementaires et d'audits volontaires ;
- o Met en place une démarche écologique notamment par la préservation de la biodiversité et de la nature, la protection des sols et la prévention contre les chaleurs estivales ;
- o Est engagé depuis plusieurs années et poursuit sa dynamique sur quatre axes majeurs complémentaires : la mobilité des salariés, la réduction, gestion et valorisation des déchets, la restauration responsable dans le cadre de la loi EGalim, l'informatique responsable.

IFPEN s'engage à mettre en place un système de management environnemental pour permettre la mise en œuvre de ces moyens et le suivi des objectifs d'amélioration continue de la performance environnementale.

Nous sommes tous responsables de cette démarche : ces enjeux nous concernent en tant que collaborateurs et en tant que citoyens. Il appartient à chacun d'entre nous d'apporter sa contribution, de s'engager et d'être acteur au quotidien pour lutter contre le changement climatique.



Pierre-Franck CHEVET